

5. Revenu disponible

Le revenu disponible, en tant que notion, est plus proche de la notion de revenu telle qu'on l'entend généralement en économie que du revenu national ou du PIB. Au niveau de l'économie dans son ensemble, il diffère du revenu national au sens où des éléments de revenus supplémentaires y sont inclus, principalement des *autres transferts courants* tels que des *transferts de fonds*. Pour les pays dans lesquels ces éléments supplémentaires constituent des sources de revenus significatives, il ne fait aucun doute que le revenu disponible doit être pris en compte lors de la formulation de l'action publique. Dans les pays de l'OCDE, la différence entre le revenu national et le revenu disponible à l'échelle de l'ensemble de l'économie est généralement insignifiante. Il existe une autre différence très importante entre le revenu national et le revenu disponible : elle concerne la répartition des revenus entre les différents secteurs. À ce niveau, des différences significatives apparaissent. Pour l'essentiel, elles sont le reflet de la réaffectation du revenu national : *des entreprises et des ménages vers l'administration*, sous l'effet des impôts sur le revenu; *des ménages à l'administration* sous l'effet des cotisations sociales; et *de l'administration et des entreprises vers les ménages* sous l'effet des prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature. C'est principalement cette réaffectation qui rapproche la notion de revenu de la notion économique. De fait, si, pour des raisons de simplicité, on ne tient pas compte des changements de valeur nette qui peuvent découler des transferts en capital ou des plus-values par exemple, le revenu disponible peut être considéré comme le montant maximal qu'une unité peut se permettre de consacrer à des biens de consommation ou des services sans avoir à réduire ses actifs financiers ou non financiers ou bien à accroître son passif.

Définition

La description donnée ci-dessus s'applique à ce que l'on qualifie de revenu disponible, qui peut être présenté brut ou net d'amortissement. Il existe toutefois une variante importante de cette notion, dite revenu disponible ajusté, qui est calculée en réaffectant aux ménages les « revenus » de l'administration et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) afin de tenir compte des transferts sociaux en nature. Ces transferts reflètent les dépenses que l'administration ou les ISBLSM consacrent à des biens ou services individuels, par exemple la santé ou l'éducation, pour le compte d'un ménage particulier.

Cette variante constitue un outil important de comparaison internationale entre les « revenus » des ménages dans la mesure où elle est ajustée pour tenir compte du niveau des biens et services individuels « consommés » par les ménages par le biais de l'imposition par exemple. En effet, l'ajustement permet d'imputer des dépenses de l'administration/des ISBLSM sur les ménages (*consomma-*

tion effective) et également d'imputer aux ménages les mêmes valeurs que s'il s'agissait de revenus (ce qui signifie que l'*épargne nette* n'est en rien modifiée par cette réaffectation, voir la section 7). En théorie, certains transferts sociaux en nature peuvent concerner des ménages non résidents ou des administrations/ISBLSM, mais ils sont généralement insignifiants et de ce fait, le SCN recommande que, sauf indication contraire, ces flux transfrontaliers soient éliminés par compensation.

Comparabilité

La comparabilité est bonne, mais des difficultés pratiques existent lorsqu'il s'agit de mesurer les éléments supplémentaires de revenus, tels que les transferts de fonds, qui expliquent la différence entre le PIB et le revenu disponible (y compris ajusté). C'est pour cette raison que le PIB par habitant est l'indicateur le plus largement utilisé du revenu ou du bien-être, même s'il est théoriquement inférieur, dans ce contexte, aux mesures du revenu disponible.

Les deux mesures du revenu disponible comprennent les versements de cotisations aux plans de retraite et à la sécurité sociale et les pensions et prestations versées par les plans de retraite et la sécurité sociale. Le SCN préconise ce traitement car il correspond mieux à la notion individuelle de revenu et ce malgré le fait que les versements de cotisations aux plans de retraite et la perception de pensions par les retraités constituent une acquisition et une cession d'actifs financiers (voir aussi la section 7). Cependant, les pays n'incluent pas tous ces flux particuliers de prestations de retraite dans le revenu disponible, ce qui affecte la comparabilité au niveau sectoriel, marginalement il est vrai.

Source

- OCDE (2010), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE 2010, Volume II, Tableaux détaillés*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/na_vol_2-2010-en-fr.

Base de données en ligne

- OCDE (2010), « Comptes nationaux détaillés : Comptes non-financiers par secteur », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00034-fr>.

Pour en savoir plus

- Lequiller, F. et D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.
- OCDE (2000), *Système de comptabilité nationale, 1993 – Glossaire*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280878-fr>.
- NU, OCDE, IMF et Eurostat (éd.) (1993), *Système de comptabilité nationale 1993*, Nations Unies, Genève, <http://unstats.un.org/unsd/sna1993>.

Tableau 5.1. Revenu disponible brut ajusté des ménages par tête

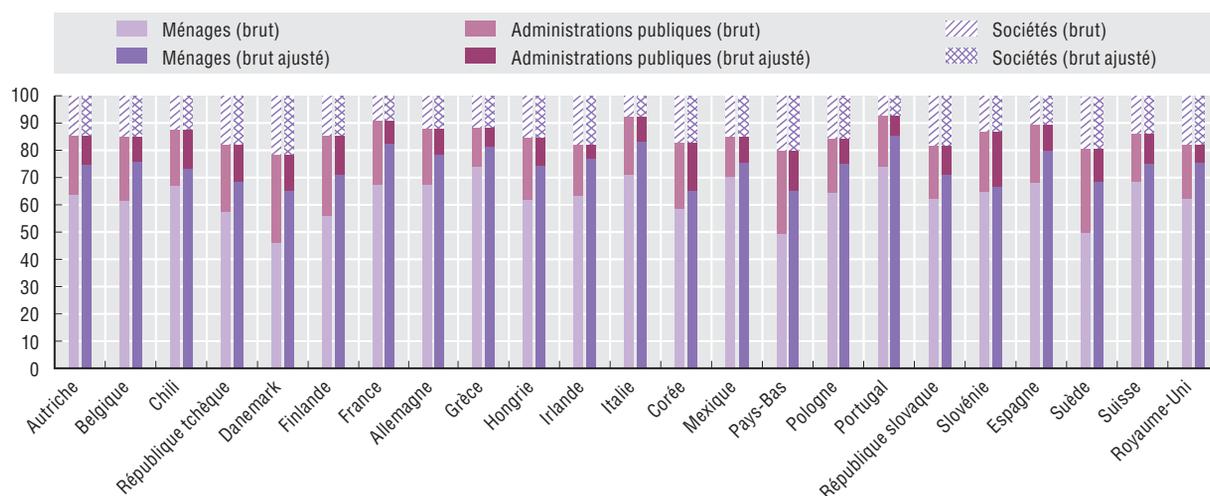
PPA courantes, dollars USD

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	18 914	19 178	19 447	20 315	21 594	22 426	23 451	24 150	24 940	25 344	27 033	28 007	29 414	29 389
Australie	17 698	18 423	19 163	20 077	21 511	22 404	23 354	23 789	25 309	25 857	26 926	28 204	29 197	..
Autriche	18 423	18 472	19 225	20 181	22 134	22 036	23 492	24 090	25 314	24 999	27 072	28 025	29 112	28 833
Belgique	18 051	18 450	18 649	19 350	21 828	22 722	24 256	23 578	24 373	23 807	25 024	25 747	27 236	27 409
Canada	18 063	18 463	18 998	19 718	20 887	21 715	22 169	22 752	24 036	24 977	25 890	27 373	28 095	28 418 e
Chili	5 885	6 442	7 078	7 730	8 440	9 077	..
Corée	10 887	11 204	10 984	11 320	11 660	12 024	12 654	13 271	14 230	14 749	15 488	16 330	17 004	17 289
Danemark	16 202	16 623	17 472	17 389	18 524	19 064	20 762	20 169	21 191	21 645	22 235	23 177	24 073	24 322
Espagne	17 021	18 025	19 819	19 798	20 691	20 707	22 605	23 356	24 559	25 096
États-Unis	23 236	24 121	25 482	26 438	28 092	29 074	30 260	31 557	33 084	34 328	36 334	37 754	39 390	..
Finlande	12 974	13 921	14 479	15 424	16 868	17 430	18 935	19 287	20 823	21 722	22 243	24 150	25 441	26 133
France	17 177	17 841	18 522	19 267	21 413	22 841	24 871	23 941	24 940	24 341	26 153	27 571	28 652	28 703
Grèce	14 988	16 288	18 049	18 189	19 197	19 274	20 334	22 288	22 724	..
Hongrie	8 311	8 478	8 796	9 123	9 881	10 717	12 022	12 318	13 032	12 374	13 925	13 980	14 605	..
Irlande	20 053	20 784	22 409	23 121	23 784	24 924	25 899	26 295
Islande
Israël*
Italie	17 619	18 043	18 454	18 894	20 323	22 084	22 079	22 104	22 397	22 862	23 672	24 731	25 439	25 036
Japon	16 782	17 118	17 248	17 574	18 567	18 656	19 794	20 330	21 253	22 491	23 216	24 175
Luxembourg
Mexique	9 111	9 638	10 215	11 242	11 691	12 225	..
Norvège	16 861	17 656	18 599	19 136	20 842	21 267	23 735	24 955	26 343	28 655	27 141	28 808
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas	15 721	16 645	17 520	18 386	20 505	21 957	23 523	22 339	23 182	22 531	24 992	26 660	27 520	27 293
Pologne	7 106	7 699	8 155	8 593	9 282	9 788	10 368	10 403	10 967	10 731	11 845	13 180	14 270	..
Portugal	11 193	11 672	12 043	13 133	14 494	15 072	15 820	16 003	16 632	17 787	18 185	18 848	20 087	20 227
République slovaque	7 119	7 997	8 346	8 241	8 815	9 706	10 700	10 422	10 973	11 016	12 666	14 552	16 120	16 618
République tchèque	9 909	10 260	10 113	10 493	11 227	12 016	12 628	13 186	13 798	12 984	15 069	16 430	17 249	17 171
Royaume-Uni	16 676	17 766	18 111	18 828	21 050	22 633	24 194	24 552	25 866	25 501	27 104	27 427	28 538	..
Slovénie	11 314	12 423	13 102	14 374	14 197	15 077	15 228	16 454	17 330	18 600	..
Suède	15 321	15 449	15 912	17 034	18 871	20 040	21 681	21 857	22 516	22 395	23 632	25 557	26 798	27 101
Suisse	18 654	19 443	19 973	20 462	22 068	22 875	24 153	23 430	24 438	25 345	25 748	27 937	28 806	..
Turquie
Zone euro
OCDE-Total

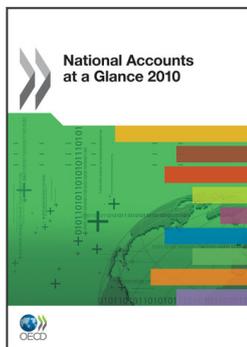
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932357630>

Graphique 5.1. Revenu disponible – brut et brut ajusté – par secteur

Total des secteurs = 100 %, 2008

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932357041>

* Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264095885-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Revenu disponible », dans *National Accounts at a Glance 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2010-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.